

FORMULAIRE RECAPITULATIF POUR LES DOSSIERS DE **MODIFICATION** DE **CONSTRUCTION**

FORMULAIRE BATI 2 (Ne pas renseigner en cas de simple réaménagement intérieur)

DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité



Les cadres en bleu sont réservés à l'Administration

Bâtiment n° Nom usuel :

Date de dépôt du Permis de Construire :
Date de délivrance de l'autorisation :
Date de récolement :
N° du dossier de Permis de Construire :

FORMULAIRE RECAPITULATIF
concernant les "bâtiments" **modifiés**, leur vocation,
et leur aspect extérieur

Partie complétée par l'administration

Adresse du bâtiment :

Code Voie :

Référence cadastrale :

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES (ne porter que des chiffres)

Si modification

1	Surface bâtie au sol (surface déclarée) :	<input type="text"/> m ²	2b : Surface calculée (M3D) :	<input type="text"/> m ²
2	Surface plantée :	<input type="text"/> m ²		
3	Surface non bâtie et non plantée (dégagements, accès, etc...) :	<input type="text"/> m ²		
4	Coefficient d'Occupation au Sol :	<input type="text"/>		
5	Pourcentage espaces plantés par rapport à surface totale du terrain :	<input type="text"/> %	6b : Volume calculé (M3D) :	<input type="text"/> m ³
6	Volume total construit au-dessus du niveau du terrain naturel :	<input type="text"/> m ³		
7	Indice de construction :	<input type="text"/> m ³ /m ²		

DONNEES STATISTIQUES COMPLEMENTAIRES (Surfaces exprimées en S.H.O.B. ou en S.H.O.C., voir définitions au dos du document)

En S.H.O.C. : logements, hôtels, bureaux, commerces, équipements publics

En S.H.O.B. : industries, entrepôts.

Données altimétriques :

Si Modification

10	Niveau altimétrique du Rez-de-Ch. :	<input type="text"/> m
11	Cote supérieure de l'édifice (NGM) :	<input type="text"/> m
12	Nombre d'étages au-dessus du RdC	<input type="text"/>
13	Nombre de sous-sols :	<input type="text"/>

Données sur la toiture :

25	Surface totale de la toiture terrasse :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
26	Surface de la toiture aménagée en espaces verts :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²

Destination des locaux :

Surface

15	Logements :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
16	Locaux hôteliers :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
17	Bureaux :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
18	Commerces :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
19	Industries :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
20	Entrepôts :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
21	Equipements publics :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
22	dont Mairie :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²
23	Nombre d'appartements :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée
24	Surf. de loggias, balcons, terrasses :	<input type="text"/> Créée <input type="text"/> Supprimée m ²

Données sur le stationnement :

27	Nombre de places de stationnement publiques :	<input type="text"/> Créé <input type="text"/> Supprimé
28	Nombre de places de stationnement privées :	<input type="text"/> Créé <input type="text"/> Supprimé
29	Surface de l'espace de stationnement des 2 roues :	<input type="text"/> Créé <input type="text"/> Supprimé m ²

Données techniques sur les dispositifs énergétiques :

30	Surface des panneaux solaires photovoltaïques :	<input type="text"/> Créé(e) <input type="text"/> Supprimé(e) m ²
31	Surface des panneaux solaires thermiques :	<input type="text"/> Créé(e) <input type="text"/> Supprimé(e) m ²
32	Dispositif de pompe à chaleur (puissance installée) :	<input type="text"/> Créé(e) <input type="text"/> Supprimé(e) kw/h

Monaco, le

GLOSSAIRE

S.H.O.B. :
(Surface Hors Œuvre Brute)

La surface hors oeuvre brute d'une construction est égale à la somme des surfaces de chaque niveau de la construction.

S.H.O.C. :
(Surface Hors Œuvre Corrigée)

La surface hors oeuvre corrigée d'une construction est obtenue à partir de la surface brute, après déduction des :

- a) surfaces des loggias, balcons, terrasses et jardins,
- b) locaux techniques, gaines,
- c) infrastructures (parkings, caves, locaux de stockage),
- d) vide des ascenseurs,

Mais les parties communes sont comprises (hall, paliers d'étages), ainsi que les escaliers.